

**DEPARTEMENT DE LA REUNION**  
**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**  
**TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST**  
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL  
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 05/10/2022  
Reçu en préfecture le 05/10/2022  
Affiché le   
ID : 974-249740101-20221005-2022\_100\_BC\_17-DE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Séance du 3 octobre 2022

**L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, LE TROIS OCTOBRE** à 16 h 00,  
le Bureau Communautaire s'est réuni au siège du TCO, à Le Port, salle du  
Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M.**  
**Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Nombre de membres en exercice : 16  
Nombre de présents : 10  
Nombre de représentés : 4  
Nombre d'absents : 2

**Secrétaire de séance :** Mme Laetitia LEBRETON

**OBJET**

**AFFAIRE N°2022\_100\_BC\_17**  
***Instances de dialogue social :***  
***actualisation du recensement des***  
***effectifs au 1er janvier 2022***

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Olivier HOARAU - M. Henry HIPPOLYTE - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 0

**ÉTAIENT ABSENT(E)S :**

Mme Huguette BELLO - M. Irchad OMARJEE

**NOTA :**

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :  
27 septembre 2022

- date d'affichage et de publication de la  
liste des délibérations au plus tard le  
10/10/2022

Mme Mireille MOREL-COIANIZ procuration à Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Jean-Bernard MONIER - M. Fayzal AHMED-VALI procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - M. Bruno DOMEN procuration à M. Philippe LUCAS

**DEPARTEMENT DE LA REUNION**  
**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**  
**TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST**  
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL  
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 05/10/2022  
Reçu en préfecture le 05/10/2022  
Affiché le   
ID : 974-249740101-20221005-2022\_100\_BC\_17-DE

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 3 OCTOBRE 2022**

**AFFAIRE N°2022\_100\_BC\_17 : INSTANCES DE DIALOGUE SOCIAL : ACTUALISATION DU  
RECENSEMENT DES EFFECTIFS AU 1ER JANVIER 2022**

**Le Président de séance expose :**

Dans le cadre des élections professionnelles du 8 décembre 2022, le Bureau communautaire, par délibération n°2022\_057\_BC\_11 en date du 30 mai 2022, a fixé la composition et le fonctionnement du Comité Social Territorial et de la Formation Spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail sur la base du recensement des effectifs au 1er janvier de l'année de l'élection.

Au 1er janvier 2022, le recensement des effectifs du Territoire de la Côte Ouest fait état de 282 agents (52,10 % de femmes et 47,90 % d'hommes).

Après consultation des services de la Préfecture, il apparaît que ce recensement ainsi que la part respective de femmes et d'hommes doivent faire l'objet d'une actualisation afin d'intégrer dans les effectifs les agents contractuels de droit privé de la Régie des Ports de Plaisance.

Le recensement consolidé, en attente de confirmation par les services de la Préfecture, serait le suivant :

Effectif au 1 <sup>er</sup> janvier 2022	<b>Nombre d'électeurs</b>	<b>Part de femmes</b>	<b>Part d'hommes</b>
		314	48,10 %

Cette actualisation est sans incidence sur la tranche d'effectifs ayant permis de fixer à 4 le nombre de représentants du personnel au sein du Comité Social Territorial et de la Formation Spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 15/09/2022.

A reçu un avis favorable en Commission Affaires Générales du 13/09/2022.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
Où l'exposé du Président de séance,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :**

**- PRENDRE ACTE, sous réserve de confirmation par les services de la Préfecture, de l'actualisation du recensement des effectifs du Territoire de la Côte Ouest au 1er janvier 2022 comme susvisé.**

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Emmanuel SERAPHIN  
Président